

# Compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2015

## Commune de Saint Alban de Montbel

Mme le Maire Annick Chevalier présidente de séance. Secrétaire de séance : Aline Blanc

Compte rendu du 3 février : approbation à l'unanimité

1 non excusé : Benjamin Bardon

2 pouvoirs : Catherine Senft à Sylvain Duret

B P Eminent à Henri Grimonet

Présentation de la contribution de l'activité pêche à l'économie locale, les missions et l'action de l'AAPPMA du lac d' Aiguebelette : diapositives de présentation par Mr BUREI Pascal.

Délibération pour subvention accueil de loisirs « Les Faroupiots »

173 jours x 4 = 692 euros pour les enfants de la commune.

Vote à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

L'accrobranche au Souget par la CCLA : présentation par Mme le Maire d'un projet.

Parcours enfant et adulte

HUTTOPIA investisseur pour création d'installations en bois, meublées, au camping du Souget.

### **Urbanisme :**

Année 2014 = 6 permis de construire

- Billon Maurin

- Courrier Robert

- - Bottero Mickael

- Mille Marine / Cofino Fabien.

+ 1 EN 2015

En 2014 = 21 déclarations préalables.

CU (certificat d'urbanisme)

2014 = 22

### **Signalétique de la commune :**

Une demande de subventions a été déposée auprès du Conseil Général

Si le dossier est accepté, c'est une subvention de l'ordre de 38% de la partie subventionnable

Présentation des totems

### **PEDT :**

Rythmes scolaires = 4x45 mn abandonnés donc PEDT (réponse de l'académie en attente)

1 après-midi par semaine. On se dirigera vers le jeudi.

Le changement se fera dès septembre 2015

Conseil municipal jeunes :

Une réunion de formation est prévue le 7 avril à Morestel, à laquelle participeraient Sylvain Duret, Catherine Senft et Eric Chevalier.

Local technique :

Le dossier de subvention a obtenu un avis favorable du Conseil Général et la subvention s'élèverait à la somme d'environ 5000 euros.

Pose du container maritime jeudi 12 mars.

Quelques dates :

7 avril = vote du budget

17 mars = réunion communication animation à 20h

18 mars = présentation pour l'ASADAC de l'étude financière

Economies structurelles :

OVH (fournisseur d'accès (hébergeur, fournisseur d'accès en téléphonie)

89,96 euros mensuels soit 300 euros d'économie par rapport à l'ancien opérateur Orange, avec engagement de 12 mois.

Séance levée à 21h50.